Aïd el-Kébir : 3 abattoirs clandestins démantelés entre Bourgoin-Jallieu et Vienne, en Isère

25/09/2015 à 21h10

“C’est la même chose tous les ans”, déclare le directeur de la Protection des populations de l’Isère, Claude Colardelle. Effectivement, chaque année, à l’occasion de la fête musulmane de l’Aïd el-Kebir, même si des sites d’abattage reconnus font l’objet d’un arrêté préfectoral, des fraudes sont constatées.



Ce jeudi 24 septembre, ce sont trois lieux d’abattage clandestins qui ont été démantelés entre Bourgoin-Jallieu et Vienne. Dans les trois cas, il a été mis fin à l’abattage, les carcasses ont été saisies et les animaux vivants consignés. Les contrevenants seront poursuivis et encourent jusqu’à 6 mois d’emprisonnement et 15.000 euros d’amende. […]

Source

Merci à **Clodimir**